

Publiée le 20/12/2022 - Rendue exécutoire le 20/12/2022

COMMUNE DE DOSCHES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2022-12-01

DATE de CONVOCATION
6 décembre 2022
DATE d’AFFICHAGE :
6 décembre 2022
NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE 10
PRESENTS 6
VOTANTS 9

L’an deux mil vingt-deux, le 13 décembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie, salle des associations, sous la présidence de M. Jean-François CHAUME.
Etaient présents : M. Franck AGRAPART, M. Lloyd GARRICK, Mme Flavie LE DU, Mme Christelle MILLET, M. François VILLETET,
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Vanessa CARETTE (pouvoir à Mme Christelle MILLET),
M. Remy DAVID, Mme Céline GODARD (pouvoir à Mme Flavie LE DU), M.
Benoît VACHERET (pouvoir à M. Lloyd GARRICK).

Monsieur Lloyd GARRICK a été nommé secrétaire.

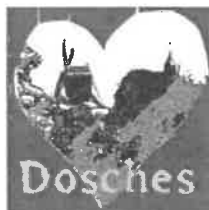
Objet : Tarifs de location de la salle polyvalente « la rose aux vents »

Le conseil municipal décide à l’unanimité de ses membres, de fixer les tarifs de location de la salle polyvalente « la rose aux vents » selon le document annexé pour toute convention signée à compter du 1^{er} janvier 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Jean-François CHAUME, Maire





**Tarifs de location de la salle polyvalente « la rose aux vents »
 Convention de location signée à compter du 1^{er} janvier 2023**

Types de locataires de salle	Tarifs	
Mairie de Dosches pour ses propres besoins internes	Mise à disposition gratuite	
Associations de la commune Associations intercommunales intégrant des représentants de la municipalité dans leur conseil d'administration	1 mise à disposition gratuite 1 fois par an, formule au choix, avec fourniture d'un chèque de caution et l'attestation d'assurance	
Location de la salle aux particuliers, aux entreprises et aux organisateurs de manifestations	Tarifs réservés aux habitants résidant dans la commune (non applicables à la famille ou aux amis) et associations communales	Tarifs personnes morales ou physiques extérieures à la commune et associations intercommunales
Location en vin d'honneur	100 €	160 €
Location 1 journée	150 €	210 €
Location en week-end 2 journées	290 €	400 €
Location 1 journée hors week-end	100 €	160 €
Location ½ journée en semaine	75 €	110 €
Prestations complémentaires à la location de la salle	Tarifs	
Possibilité de nettoyage par une entreprise	250 €	250 €
Chauffage	40 €	40 €

Toutes les locations (ou mises à disposition gratuites) nécessitent la signature d'une convention, avec la remise d'un justificatif de police d'assurance, le versement d'un chèque de caution de 1 000 € et le paiement de la location à réception d'un avis des sommes à payer.